



PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 OCTOBRE 2023 AU CENTRE AERE DE CAPDENAC -GARE

Le Président Mr Roger CARNUS Accueille les adhérents présents à l'assemblée Générale, il remercie de leur présence Mr Stéphane BERARD Maire de la commune ainsi que Mr Marc ARDRE chargé du tourisme et excuse Mr Bertrand CAVALERIE retenu par ailleurs.

A 18 h 15 il déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte et propose Mme Anne-Marie ALRIC comme secrétaire de séance. Il rappelle l'ordre du jour :

Rapport moral

Rapport d'activité

Rapport financier

Questions diverses

A noter que le renouvellement du Conseil d'Administration aura lieu l'année prochaine.

RAPPORT MORAL PAR MR ROGER CARNUS :

La saison écoulée a été bonne dans l'ensemble. Bien sur tout n'est pas parfait, mais il règne au sein du club une ambiance conviviale et je souhaite que cela perdure. Le nombre des adhésions est stable :

Saison 2020 – 2021 : 103 adhérents (après covid)

Saison 2021 – 2022 : 128 adhérents

Saison 2022 – 2023 : 131 adhérents

A ce jour nous comptons 84 adhésions dont 6 nouvelles, sachant qu'il en manque une bonne quarantaine. Comme chaque année certains ne renouvellent pas leur adhésion pour des raisons diverses, mais les nouveaux compensent.

A noter que le covoiturage mis en place fonctionne bien dans l'ensemble.

Nous envisageons de participer à la manifestation « Terre de Jeux » organisée par les associations Capdenacoises le Samedi 22 Juin 2024.

Enfin, le club remercie monsieur le Maire pour l'attribution d'un local à la résidence Capèle.

RAPPORT D'ACTIVITE PAR MR JEAN-LOUIS VIGUIE :

En plus des marches régulières (2 groupes les lundis et mercredis, 1 groupe le Vendredi) de Septembre à Juin nous avons organisé d'autres activités.

Octobre 2022 : Assemblée Générale suivie d'un apéritif et repas au Calypso.

Marches organisées dans le cadre d'Octobre Rose.

Décembre 2022 : Marche pour le téléthon avec collation (vin chaud et gâteaux) et la participation de « Cap Musique » et des « Shadows Live a Dream ».

Janvier 2023 : Galette des rois offerte par le club à la salle du parc de Capèle.

Février 2023 : 2 randos à Maleville et repas stockfish au restaurant la Pastorale.

Mai 2023 : Journée Détente (2 randos découverte par équipes) jeux et repas midi et soir à la salle des fêtes de Cuzac.

Juin 2023 : Séjour de 4 nuitées organisé au VVF de Moliets (Landes).

Une randonnée à la journée avec repas tiré du sac pour la grande et la petite marche à des dates et des lieux différents.

Septembre 2023 : reprise des marches hebdomadaires

Il est à noter une excellente participation pour toutes ces manifestations jusqu'à 70 pour certaines. Dans la mesure du possible ces manifestations seront reconduites pour la prochaine saison.

RAPPORT FINANCIER PAR MR CHRISTIAN ALRIC :

Il donne les chiffres des principaux postes des recettes (adhésions, Subventions O.I.S. et Mairie, mécénat Intermarché, divers), et des dépenses (assurance, diverses manifestations, frais de fonctionnement).

Le total des recettes s'élève à 6 355,16 €

Le total des dépenses s'élève à 4 724,94 €

Il y a donc un résultat excédentaire de 1630,22 €

Les 3 rapports sont soumis et votés à l'unanimité des présents à l'assemblée.

QUESTIONS DIVERSES :

L'O.I.S. nous fait part qu'il sera organisé des formations pour le PSC1 et nous demande de communiquer les candidats éventuels pour ces formations qui auront lieu le Samedi ou le Dimanche.

Sont intéressées les personnes suivantes : BARAILLE SYLVETTE – DESTRUEL FRANCOISE –
ISSOULIE REINE – LALO CHRISTIAN – LATAPIE DIDIER – PUYRAIMOND EVELYNE –
ROQUES BRIGITTE – ROQUES PHILIPPE.

Il est probable que toutes ces personnes ne pourront pas être retenues, il sera donc donné priorité aux guides et aux anciens professionnels de santé.

Il y a un nombre incomplet de dossiers de demandes d'adhésions qui est dû à la négligence mais surtout au fait qu'il est difficile de prendre un RDV chez les médecins pour obtenir un certificat médical d'aptitude à la randonnée.

Il est fait un rappel par les guides et les membre du bureau concernant la sécurité (traversée des routes, marcher sur le côté, regroupement au parc de Capèle.

Francis Cavalié rappelle à tous le respect de la charte du randonneur a savoir ne pas jeter de détritrus (pelures de fruits, papiers etc. et les invite à lire le Règlement Intérieur (le site internet).

Enfin il est évoqué les problèmes du débroussaillage, vieillissement des bénévoles, il est donc fait appel à de nouveaux volontaires. Depuis longtemps il est évoqué d'effectuer des séances de débroussaillage en semaine, car beaucoup ne sont pas disponibles le Samedi. Mr le Maire s'engage à ce que les Services Techniques nous fournissent du matériel en semaine. Il s'engage également à provoquer une réunion pour résoudre les problèmes d'entretien des sentiers du Capdenacois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 19 h 30.

LE PRESIDENT

ROGER CARNUS

LA SECRETAIRE ADJOINTE

ANNE-MARIE ALRIC